

La pierre, or bleu de la vallée du marbre au départ de Gussignies



Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce circuit est particulièrement adapté aux familles et offre une découverte de l'extraction et du travail de la pierre.

Durée	1h 35	Difficulté	Facile
Distance	5,13 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	51 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	45 m	Commune	Gussignies (59570)
Point haut	112 m	Région	Avesnois
Point bas	70 m		



Trace n° 1675269



Description

Parking Grand Place à Gussignies.

(D/A) Sur la Grand place (château, kiosque et rucher). Dos au kiosque, descendez à gauche la Ruelle des Marchelles. Passez devant l'entrée du «Jardin au Naturel» : n'hésitez pas à pousser le portail et à visiter cette vitrine en miniature des milieux naturels du Parc naturel régional de l'Avesnois. Aboutissez Rue du Bourlard, traversez et descendez le sentier en face.

Empruntez le pont sur l'Hogneau, dirigez-vous vers la Brasserie "Au Baron" et prenez à droite la Rue du Piémont. Engagez-vous sur le premier chemin à gauche, passez sous un ancien pont ferroviaire. Le chemin, ancienne voie ferrée, a été creusé dans la roche.

À l'intersection, passez la barrière et continuez tout droit. Surplombez ainsi le cours de l'Hogneau et rejoignez un ancien site d'extraction de la pierre. Poursuivez sur le sentier en pierre bleue concassée.

(1) Après l'escalier, prenez à gauche et, 50m après le pont, descendez à gauche. Le sentier serpente en sous-bois. À l'intersection suivante, prenez à gauche, puis continuez au pied du talus - ne pas monter le sentier à droite. Grimpez ainsi progressivement et rejoignez le belvédère sur la carrière toujours en exploitation.

(1) Empruntez l'escalier et descendez à gauche en sous-bois jusqu'à une station d'épuration. Continuez tout droit.

(2) Rejoignez à gauche le Musée du Marbre. Après le pont sur l'Hogneau, montez légèrement à droite la Rue Virginette.

(3) Après le panneau d'entrée d'agglomération «Gussignies», empruntez à gauche le Vieux Chemin de Bavay.

(4) Prenez à gauche le Chemin Royal qui rejoint la Grand Place, retrouvez la Grand place. **(D/A)**

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Suivez le balisage Jaune.

A proximité

[Musée du marbre et de la pierre bleue de Bellignies](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-pierre-or-bleu-de-la-vallee-du-marbre/>

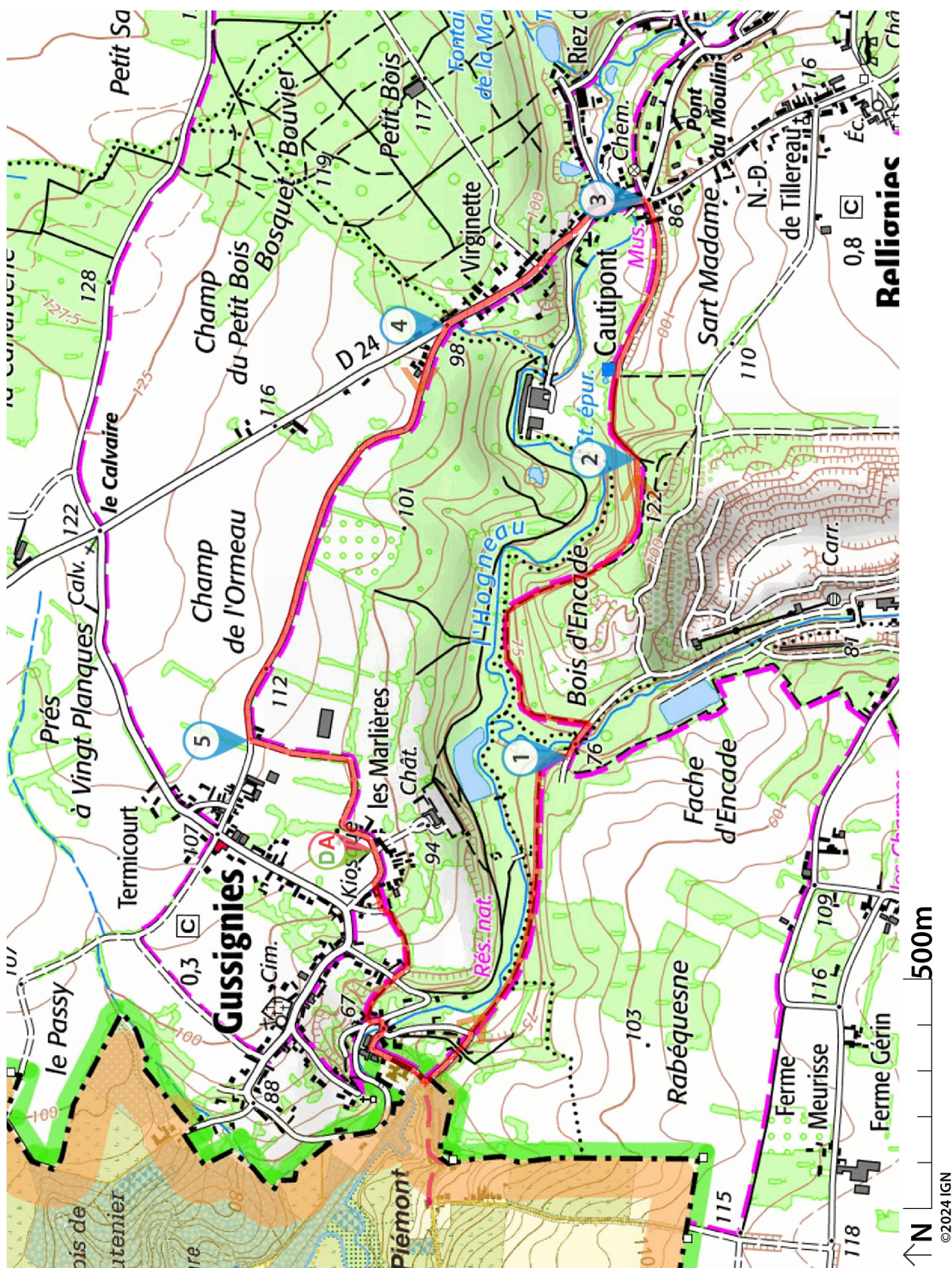
En savoir plus :

Email : annie.troin.pnra@gmail.com

Points de passages

- D/A Parking Grand Place à Gussignies**
| N 50.33627° / E 3.743391° - alt. 104 m - km 0
- 1 À gauche après l'escalier**
| N 50.332487° / E 3.746259° - alt. 87 m - km 1.53
- 2 Belvédère**
| N 50.331148° / E 3.755405° - alt. 105 m - km 2.48
- 3 Musée du marbre de Bellignies. Vers l' - Hogneau (rivière) - Affluent de la Haine**
| N 50.330982° / E 3.763371° - alt. 87 m - km 3.09
- 4 Vieux Chemin de Bavay**
| N 50.334873° / E 3.759509° - alt. 100 m - km 3.61
- 5 Chemin Royal**
| N 50.338722° / E 3.746768° - alt. 111 m - km 4.66
- D/A Parking Grand Place à Gussignies**
| N 50.336277° / E 3.743391° - alt. 104 m - km 5.13

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

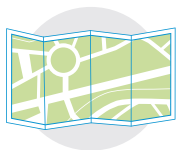
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



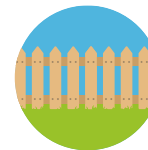
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.